

Points forts.

01

De la Polynésie française

ÉTUDES



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



LE TRANSPORT,
DEUXIÈME POSTE DE
DÉPENSES DES FAMILLES



Les familles de Polynésie française ont dépensé près de 250 milliards de F.CFP en 2015. La répartition de leur budget entre les différents postes de dépenses place l'alimentation au premier rang, devant le transport et le logement.

En 2000, le montant des dépenses liées au logement dépassait celui des transports. Le nombre d'usagers des transports publics est en forte baisse, au profit des voitures particulières, dont les dépenses pèsent sur le budget des ménages.

Les inégalités entre familles riches et pauvres se sont accentuées depuis 2000, mais tendent à se stabiliser entre 2009 et 2015. La crise socio-économique a amplifié le phénomène de regroupement où cohabitent plusieurs générations et noyaux familiaux.

LE TRANSPORT, deuxième poste de dépenses des familles

En 15 ans, les dépenses des familles résidant en Polynésie française ont augmenté de plus de 50 % pour atteindre 250 milliards de F.CFP, soit près de la moitié du produit intérieur brut de 2015. En 2000, date de la dernière enquête, les dépenses atteignaient 162 milliards de F.CFP. Elles ont progressé plus fortement que l'effet conjugué de l'inflation (+ 20 %) et de l'accroissement de la population (+ 11 %) observés durant cette période.

L'ALIMENTATION RESTE LE PREMIER POSTE DE DÉPENSES

L'alimentation demeure le premier poste budgétaire des ménages. Bien que le coefficient budgétaire ait légèrement baissé (**18,3 %**), il demeure plus élevé qu'en Nouvelle-Calédonie (16,5 % en 2008) et qu'en métropole (12,4 % en 2011).

La part de l'alimentation dans la consommation des ménages est un indicateur de développement. Plus celle-ci est élevée plus le niveau de vie est faible. En effet, se nourrir est un besoin primaire et les ménages les plus modestes y consacrent une part prépondérante de leur budget. En Polynésie française, la faible évolution de ce coefficient budgétaire en quinze ans traduit la lente amélioration du niveau de vie sur cette période.

Tab. 1 - RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR GRAND POSTE

Poste de dépenses	EBF 2015		EBF 2000
	Unité :	milliards de F.CFP	%
Alimentation		45,5	18,3
Alcool - Tabac		6,7	2,7
Habillement		6,9	2,8
Logement		35,1	14,1
Équipement du logement		11,3	4,5
Santé		2,9	1,1
Transports		39,9	16,0
Communication		11,3	4,5
Loisirs et culture		14,4	5,8
Éducation		1,6	0,6
Hôtels, cafés, restaurants		16,0	6,4
Autres biens et services		19,6	7,9
Transferts d'argent		15,5	6,2
Remboursements d'emprunts		22,6	9,0
Dépense totale		249,3	100

Source : ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.



Tab.2 - RÉPARTITION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES AU SENS LARGE

Nature de la dépense (dont Produit)	MONTANT MENSUEL MOYEN					
	EBF 2015			EBF 2000		
	Total des ménages	Ménages consommant		Total des ménages	Ménages consommant	
Unité :	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%
CÉRÉALES	10 000	10 100	99	10 300	10 400	99
dont Boulangerie	2 800	3 000	94	3 300	3 500	96
Pâtisseries	4 500	5 200	88	4 500	5 100	88
Riz	1 100	1 700	65	800	1 600	52
Pâtes	500	1 000	45	400	900	41
Farines et autres	1 000	1 900	53	1 300	2 300	58
VIANDES	12 400	13 200	94	11 700	12 600	93
dont Bœuf	3 300	5 900	56	3 100	5 600	55
Porc	400	3 400	13	800	4 900	16
Volailles	3 000	4 900	62	2 600	4 000	64
Charcuterie - conserves	4 300	5 000	86	4 000	4 700	84
POISSONS	4 500	6 300	72	5 100	6 900	74
dont Poissons du large	1 900	4 800	39	2 200	4 900	44
Poissons du lagon	700	4 700	14	1 200	5 500	22
Fruits de mer, conserves	1 900	3 400	56	1 700	3 300	52
PRODUITS LACTÉS	4 400	5 700	77	4 500	5 000	81
dont Lait	1 200	2 000	61	1 600	2 600	63
Fromages - yaourts	2 000	2 900	68	2 400	3 500	68
Beurre	600	1 300	49	500	900	49
ŒUFS	1 000	1 800	58	1 000	1 800	54
HUILES VÉGÉTALES	700	1 600	46	700	1 700	42
FRUITS	2 400	5 500	43	3 100	4 200	63
dont Agrumes et bananes	700	1 900	37	600	1 800	33
Autres fruits frais	1 300	3 100	43	1 600	3 100	49
LÉGUMES	4 800	5 300	91	5 100	5 700	90
dont Légumes frais	3 100	3 800	80	3 000	3 900	76
PRODUITS SUCRÉS	3 300	4 600	73	3 000	3 400	81
dont Sucre	400	1 000	44	400	1 200	35
Confiture - confiserie	900	1 700	63	1 200	2 000	60
Glaces	900	2 700	32	1 200	2 500	47
AUTRES PRODUITS	2 800	3 400	81	2 900	3 600	81
dont Sauces et condiments	1 800	2 500	72	2 200	2 900	75
BOISSONS SANS ALCOOL	6 400	8 200	78	6 100	6 600	93
dont Café - thé - cacao	1 300	2 600	52	900	2 000	46
Eaux minérales et de source	1 300	2 600	49	1 400	2 700	50
Boissons gazeuses	1 900	2 900	66	2 100	2 900	72
Jus de fruits - sirops	1 700	2 600	65	1 600	2 700	61
ALCOOLS	5 000	11 400	44	5 600	11 300	50
dont Bières	2 500	7 900	32	2 500	6 700	38
Vins	1 800	8 500	21	1 700	6 600	26
REPAS HORS DOMICILE	16 400	19 800	83	17 200	20 500	84
ENSEMBLE ALIMENTATION	74 300	74 300	100	76 400	76 400	100

Note de lecture :

En 2015, les *poissons du large* sont moins consommés qu'en 2000 : 39 % des ménages contre 44 %. La dépense mensuelle moyenne des ménages consommant est de 4 800 F.CFP et celle du total des ménages (y compris les ménages ne consommant pas ce produit) est de 1 900 F.CFP. Les montants sont exprimés en francs constants 2015, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation sur la période 2000-2015.

Source : ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.

Dans une famille polynésienne, la dépense moyenne consacrée à l'alimentation au sens large¹, est en baisse réelle² de 3 % par rapport à l'année 2000. Tous les produits contribuent à cette baisse sauf les viandes, les produits sucrés et les boissons sans alcool dont les dépenses pèsent davantage sur le budget des ménages.

Les dépenses en pâtisserie devancent celles en boulangerie. Le montant moyen dépensé par un ménage en produits de boulangerie baisse de 15 % alors que les achats en pâtisserie sont stables, à un niveau élevé.

Les dépenses liées à la consommation de produits de base tels que le riz, les pâtes et les cuisses de poulet surgelées, progressent fortement, entre 24 et 48 % selon les produits. La proportion des familles qui y ont recours augmente, signe de paupérisation d'une partie de la population.

Les boissons non alcoolisées présentent une évolution contrastée suivant qu'elles sont chaudes ou froides. Par ménage, la consommation des boissons gazeuses sucrées diminue, tant en montant qu'en nombre de consommateurs. Les dépenses en café progressent, en lien avec l'apparition de nouveaux produits ayant dynamisé le marché et les achats correspondants. En revanche, la consommation en eaux de source ou minérales diminue avec d'une part, le développement des réseaux d'« eau potable » et d'autre part, en raison d'acquisitions nombreuses de fontaines filtrantes. Les livraisons en bonbonnes d'« eau de source » sont en forte baisse.

La consommation de viandes augmente et celle de poissons diminue. La diminution concerne les poissons frais, mais la consommation de conserves augmente. La hausse du prix des poissons frais comparée à celle moindre du prix des viandes explique la substitution entre ces deux produits. En 15 ans, les prix des poissons ont plus que doublé, ceux de la viande ont progressé plus modérément (20 points de moins que les prix des poissons).

Les poissons et les fruits sont les deux catégories de produits pour lesquelles l'autoconsommation ou les échanges non monétaires sont les plus fréquents. La consommation non marchande³ pour ces deux produits dépasse la consommation marchande.

Le montant dépensé en alcool diminue de 11 %, mais la dépense en bière reste stable. Cependant, les ménages consommant de la bière ou du vin, dépensent plus qu'en 2000. Cette augmentation résulte principalement d'une hausse des prix, liée à l'introduction des taxes sur les boissons alcoolisées.

LE TRANSPORT DEVIENT LE DEUXIÈME POSTE DE DÉPENSES

Dans une famille polynésienne, la dépense non-alimentaire moyenne augmente de 4 % en francs constants. Les dépenses de transport, de santé, d'éducation et loisirs contribuent à cette hausse. En revanche, les dépenses de logement et d'habillement diminuent.

Le transport devient le deuxième poste de dépenses des familles en lien avec l'utilisation accrue des voitures particulières. Le nombre d'usagers de la route est en forte progression au détriment des transports publics, dont l'offre s'est réduite, notamment avec le remplacement des trucks (transports en commun traditionnels). Hors transport scolaire, 5 % des familles utilisent le bus contre 16 % en 2000. Le budget « entretien et carburant » a augmenté d'un tiers en 15 ans, hausse portée principalement par celle du prix des carburants.

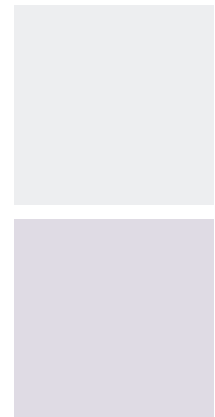
La dépense de transport aérien augmente fortement, qu'il s'agisse de vols internationaux (+ 50 %) ou domestiques (+ 57 %) en liaison avec la hausse des tarifs.

Les dépenses de logement diminuent, du fait de la baisse des loyers. Les prix moyens des locations diminuent, comme la part des locataires. Les autres postes budgétaires liés à l'habitation sont également en baisse, à l'exception des remboursements d'emprunts immobiliers.

Les dépenses de santé⁴ sont en hausse dans le budget des familles. Les achats de médicaments, notamment ceux ne bénéficiant d'aucun remboursement ou partiel, sont à l'origine de cette hausse.

La facture de télécommunications ou d'Internet se maintient au même niveau qu'en 2000. La quasi-totalité des familles est maintenant équipée de téléphone (fixe ou mobile). L'ouverture du marché à la concurrence a permis une offre de services plus diversifiée et une réduction des tarifs.

1 : L'alimentation au sens large prend en compte les boissons alcoolisées et les repas consommés hors domicile ou achetés chez un traiteur.
2 : La baisse est dite « réelle » car exprimée en F.CFP constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation. Dans la suite de la publication, les montants exprimés en F.CFP constants seront signalés par l'unité F.CFP 2015.
3 : Cette publication traite uniquement les dépenses monétaires, l'autoconsommation ou consommation non marchande n'est pas prise en compte.
4 : Ne sont enregistrées dans les dépenses de santé que les dépenses résiduelles (hors remboursement) supportées par les familles.



Les dépenses liées à la culture et aux loisirs sont en hausse. En particulier, les matériels informatiques sont les achats les plus fréquents. L'apparition récente des tablettes tactiles a donné un nouvel élan au marché informatique « de loisir ». Dans le même temps, la baisse des prix des matériels rend ces derniers toujours plus accessibles, donc plus consommés.

Tab.3 - RÉPARTITION DES DÉPENSES NON ALIMENTAIRES

Nature de la dépense (dont Produit)	MONTANT MENSUEL MOYEN					
	EBF 2015			EBF 2000		
	Total des ménages	Ménages consommant		Total des ménages	Ménages consommant	
Unité :	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%
HABILLEMENT	8 100	11 300	71	9 300	15 200	61
dont Vêtements hommes	1 700	5 000	34	2 100	7 600	28
Vêtements femmes	2 300	6 100	38	2 600	8 800	30
Vêtements enfants	1 900	5 100	37	2 300	8 400	28
Chaussures	1 600	3 500	46	1 500	4 600	32
HABITATION	77 200	77 200	100	81 200	81 200	100
dont Loyers	14 000	94 600	15	20 100	100 800	19
Emprunts immobiliers	21 900	144 700	15	21 100	122 100	17
Électricité	11 400	12 200	93	12 400	12 800	97
Gaz	2 100	2 200	96	2 600	2 700	98
Impôts fonciers	1 400	4 600	32	1 500	12 600	12
Meubles	1 300	13 600	9	1 600	14 200	11
Gros électroménager	1 300	6 500	21	2 000	11 700	17
Produits d'entretien	3 300	4 500	74	3 700	5 300	71
Entretien et réparations	5 400	45 500	12	6 500	24 400	27
Gros Travaux	3 200	45 100	7	3 800	74 700	5
HYGIÈNE - SANTÉ	8 100	9 400	87	6 700	8 300	80
dont Produits de toilette	3 400	5 000	68	3 800	5 800	66
Coiffure - esthétique	1 200	15 900	7	1 000	14 500	7
Pharmacie	1 400	4 900	29	900	2 500	37
Services médicaux	500	1 300	43	900	2 400	37
TRANSPORT - COMMUNICATION	59 400	60 300	98	54 300	58 500	93
dont Achat d'automobiles	21 200	187 300	11	21 400	221 700	10
Carburant	10 300	16 400	63	8 200	14 600	56
Entretien et réparations	4 500	7 900	56	3 000	8 600	35
Transports terrestres	200	4 600	5	800	5 200	16
Transports aériens internation.	5 100	29 800	17	3 400	23 200	15
Transports aériens inter-îles	2 400	18 600	13	1 500	7 000	22
Transports maritimes	1 000	15 300	7	1 100	19 700	6
Télécommunications	12 900	13 100	98	12 900	16 300	79
ÉDUCATION - LOISIRS	23 600	26 700	88	18 200	21 000	87
dont Matériel de télévision	400	5 100	7	900	8 900	10
Abonnements télévision	1 700	8 300	20	1 800	6 400	28
Matériel informatique	1 100	5 700	19	1 000	22 400	4
Service de spectacles et jeux	2 100	12 700	16	2 100	9 200	23
Hôtel, pension de famille	2 100	15 700	14	1 200	12 000	10
Animaux de compagnie	1 400	6 400	22	1 100	8 200	14
Journaux et livres	800	2 500	30	1 400	3 400	40
Cigarettes - Tabac	2 700	7 600	35	2 400	6 200	39
AUTRES DÉPENSES	38 800	40 100	97	37 900	41 300	92
dont Assurances et cotisations	12 700	13 900	92	18 900	21 200	89
ENSEMBLE NON ALIMENTAIRE	215 100	215 100	100	207 500	207 500	100

Note de lecture :

En 2015, les *télécommunications* sont beaucoup plus consommées qu'en 2000 : 98 % des ménages contre 79 %. La *dépense mensuelle moyenne* des ménages consommant est de 13 100 F.CFP et celle du total des ménages (y compris les ménages ne consommant pas ce produit) est de 12 900 F.CFP. Les montants sont exprimés en francs constants 2015, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation sur la période 2000-2015.

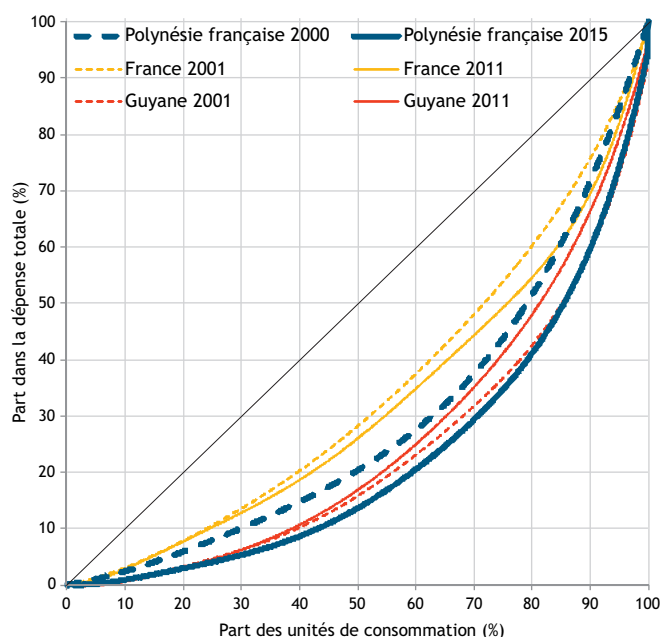
Source : ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.

LES INÉGALITÉS SE CREUSENT

En 2015, les inégalités sont supérieures à celles de la métropole et des départements d’Outre-mer. La Guyane est le département qui se rapproche le plus de la situation polynésienne.

La dépense mensuelle moyenne d’une famille de Polynésie française est de 289 000 F.CFP. La dépense mensuelle médiane par ménage est de 203 000 F.CFP. Les familles qui dépensent en-dessous de ce montant contribuent à 19 % de la dépense totale contre 25 % en 2000. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages a diminué entre 2000 et 2015, passant de 4,2 à 3,8 individus. Ainsi, la comparaison des distributions des dépenses par individu ou unité de consommation (cf. définition) illustre l’accroissement des inégalités. En effet, la part de la dépense monétaire des individus, comme des ménages, les moins dépensiers diminue en 15 ans.

Graph. 1 - RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (COURBE DE LORENZ)



Note de lecture :

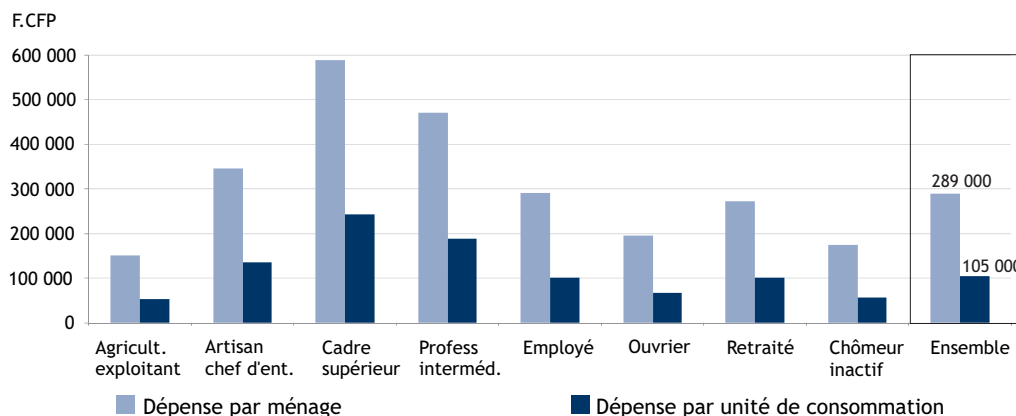
Les Unités de Consommations (UC) sont classées par ordre croissant de dépense sur l’axe des abscisses. La dépense totale correspondant à chacune de ces UC est représentée sur l’axe des ordonnées. En 2015, les 20 % des UC qui dépensent le moins mobilisent 4 % de la dépense totale, contre 60 % pour les 20 % qui dépensent le plus. Plus les courbes s’écartent de la diagonale plus les distributions qu’elles représentent, sont inégalitaires.

Sources : INSEE - Enquête Budget des familles 2011,
ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.

Un ménage, dont la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage est « employé », a une dépense équivalente à la moyenne polynésienne soit deux fois moins qu’une famille dont le chef est un cadre supérieur. Une famille dont le chef est agriculteur ou pêcheur professionnel dépense deux fois moins que la moyenne. La prise en compte de l’autoconsommation atténuera ce constat pour ces familles où la consommation non marchande est la plus forte.

Le nombre de ménages a augmenté d’un quart entre les deux enquêtes. La progression des ménages dont le chef est retraité (+ 96 %) ou chômeur (+ 79 %) est beaucoup plus forte au détriment des employés et des ouvriers. Les familles dont le chef est retraité, sont devenues majoritaires en 2015 et regroupent plus d’un quart de la population de la Polynésie. Dans quatre cas sur dix, il s’agit de ménages dits « complexes » c’est-à-dire où cohabitent plusieurs générations et noyaux familiaux. Ces regroupements générationnels ont souvent une cause d’ordre économique. De fait, il apparaît que ces ménages complexes ont la dépense la plus faible rapportée au nombre d’individus qui les composent. A contrario, les couples sans enfants ou les personnes seules ont, en moyenne, des dépenses par tête 2,5 fois plus élevées qui s’expliquent en partie par les dépenses incompressibles (habitation, véhicule, etc.). Cela concerne un ménage sur quatre, soit 13 % des unités de consommation qui participent pour 22,5 % de la dépense monétaire totale.

Graph.2 - DÉPENSES PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



Note de lecture :

Un ménage dont le chef de ménage est cadre supérieur dépense en moyenne 590 000 F.CFP par mois. Dans ce ménage, chaque unité de consommation dépense en moyenne 240 000 F.CFP par mois.

Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

La crise socioéconomique amplifie le phénomène de regroupement. La solidarité intergénérationnelle polynésienne s'observe au travers du prisme de la structure des familles. Les ménages complexes sont les plus nombreux (36 %). Ils regroupent plus de la moitié des individus, soit près de la moitié des unités de consommation. La crise économique qui a touché la Polynésie française durant la période entre les deux enquêtes a amplifié le phénomène de regroupement. La part des ménages complexes a augmenté de 4 points en 15 ans, soit 7 300 ménages supplémentaires.

Autre évolution sociale notable : la part des familles monoparentales à la tête desquelles les femmes sont majoritaires (deux sur trois), a augmenté d'un point en 15 ans à 6 %, soit 1 600 ménages supplémentaires.

Tab.4 - DÉPENSES SELON LE TYPE DE MÉNAGE

Type de ménage	Nombre de ménages	Part des ménages	Part des UC	Part dans la dépense totale
Unité :	nombre	%	%	%
Personne seule	7 400	10	4	6
Couple sans enfants	10 900	15	9	16
Famille monoparentale	4 500	6	4	5
Couple avec 1 ou 2 enfants	18 700	26	24	32
Couple avec 3 enfants ou +	5 300	7	10	8
Ménage complexe	25 000	36	49	33
Ensemble Polynésie	71 800	100	100	100

UC : unité de consommation

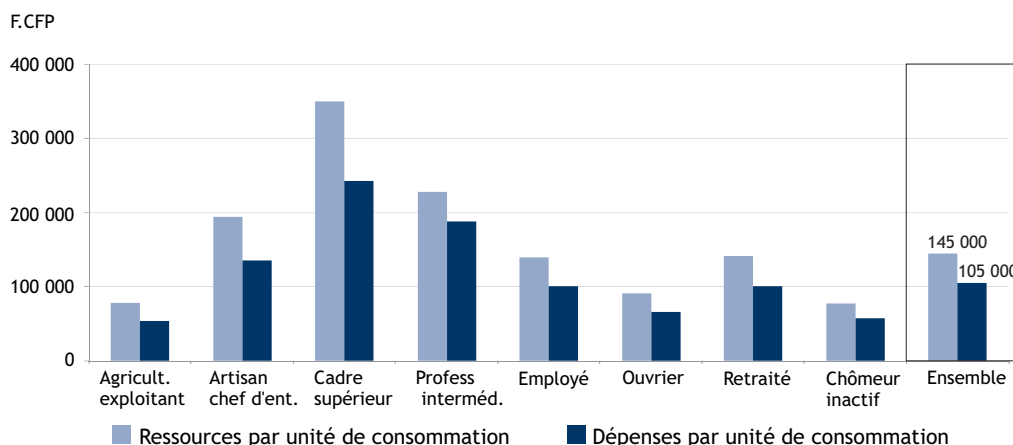
Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

LES RESSOURCES AUGMENTENT MOINS QUE LES DÉPENSES

Le montant des ressources monétaires de l'ensemble des ménages est en hausse de 35 % depuis 2000. Une fois corrigée de l'inflation, cette hausse se réduit à 12 %. Avec l'augmentation du nombre de ménages entre les deux périodes, le revenu moyen par ménage est en baisse de 10 % en francs constants. Il atteint 399 000 F.CFP en moyenne mensuelle. Les dépenses ayant augmenté, les familles ont, en moyenne, perdu un tiers de leur capacité d'épargne. Toutes les catégories professionnelles sont concernées par la diminution des ressources en francs constants.

Par ailleurs, en tenant compte de la structure des ménages, la taille des ménages s'étant réduite, la ressource moyenne par unité de consommation en francs constants est stable à 145 000 F.CFP. Chez les agriculteurs, ouvriers et retraités, les ressources par unité de consommation progressent. Lorsque le chef de famille est une femme (soit près d'un ménage sur trois), le revenu moyen par unité de consommation est inférieur de 21 %.

Graph.3 - RESSOURCES ET DÉPENSES PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



Note de lecture :

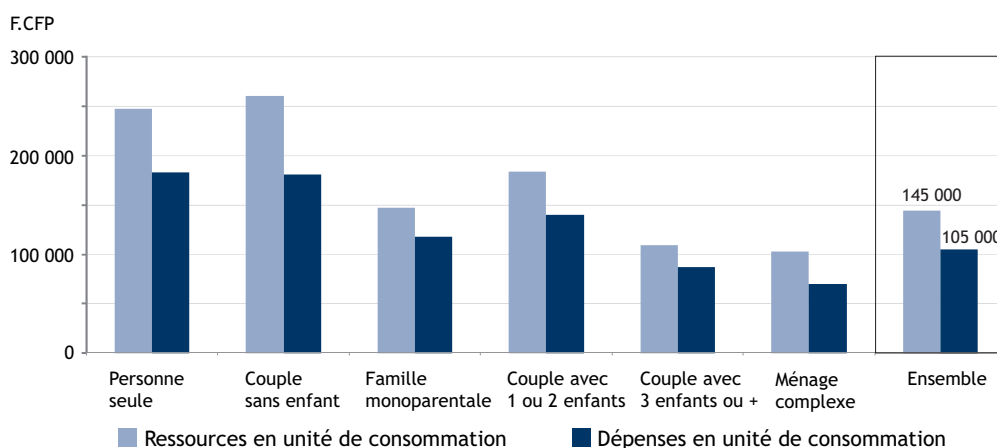
Dans un ménage dont le chef de ménage est cadre supérieur, chaque unité de consommation perçoit en moyenne un revenu de 350 000 F.CFP et dépense en moyenne 240 000 F.CFP par mois.

Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

Les revenus du travail constituent 88 % des ressources des ménages, comme en métropole.

Ils diminuent de 12 % par ménage et de 3 % par unité de consommation. Les aides sociales progressent (+ 11,5 % par ménage et + 22 % par UC), compensant en partie cette perte de revenus d'activités. Le montant global de ces prestations sociales est en hausse de près de 40 % et représente 5,7 % des ressources des ménages. Les revenus fonciers et immobiliers diminuent fortement (- 38 % en moyenne par ménage), conséquence notamment de la baisse des loyers.

Graph.4 - RESSOURCES ET DÉPENSES PAR TYPE DE MÉNAGE



Note de lecture :

Dans un ménage complexe, chaque unité de consommation perçoit en moyenne un revenu de 105 000 F.CFP et dépense en moyenne 70 000 F.CFP par mois.

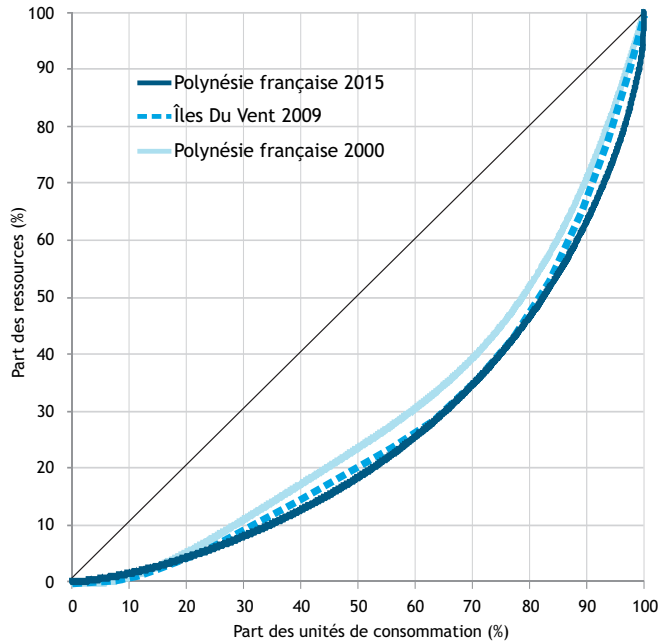
Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

LE SEUIL DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE RELATIVE BAISSÉ

En 2015, 20 % de la population de la Polynésie française vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire relative. Le revenu médian par ménage diminue d'un quart par rapport à 2000 et s'établit à 282 000 F.CFP. Ainsi, le seuil de pauvreté relative monétaire (cf. définition) baisse. Il correspond à un revenu mensuel moyen de 46 000 F.CFP par unité de consommation en 2015. En 2000, le seuil de pauvreté se situait à 62 000 F.CFP en francs constants. Autrement dit, en 2015 un tiers de la population vit sous le seuil calculé en 2000.

Par rapport à l'étude « Pauvreté » réalisée par l'AFD en 2009, sur la seule zone des Îles Du Vent, les inégalités et le niveau de pauvreté restent stables.

Graph.5 - RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (COURBE DE LORENZ)



Note de lecture :

Les Unités de Consommations (UC) sont classées par ordre croissant de ressources sur l'axe des abscisses. En 2000, la moitié des UC qui perçoivent le moins mobilisaient 25 % des ressources totales contre 20 % en 2009 et 18 % en 2015.

Sources : AFD - Enquête Conditions de Vie 2009, ISPF - Études Budget des Familles 2000 et 2015.

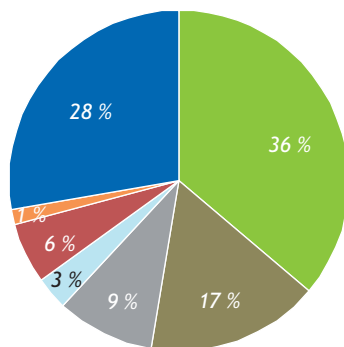
Le budget des familles les plus démunies est axé sur des dépenses de première nécessité.

Les ménages pauvres consacrent la moitié de leur budget à se nourrir et se loger. Une famille vivant sous le seuil de pauvreté, constituée en moyenne de 3,5 unités de consommation ou environ 6 individus (contre 2,8 unités de consommation ou environ 4 individus pour une famille de taille moyenne), perçoit un revenu moyen mensuel inférieur à 160 000 F.CFP. En moyenne, ces familles vivent avec un revenu équivalent au SMIG. Les deux tiers de ce budget sont consacrés aux besoins alimentaires, de logement et de transport. Ces dépenses correspondent à 40 % du budget chez les plus riches. Les postes « alimentation » et « habitation » cumulés, représentent moins d'un quart du budget des ménages les plus aisés. Le poste de dépenses le plus élevé est celui du transport.

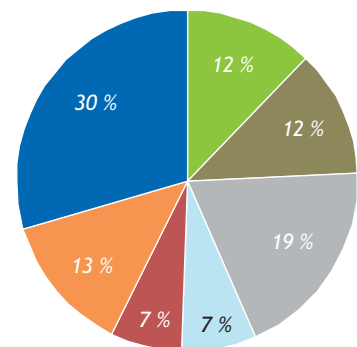
Les ressources monétaires ne prennent pas en compte les produits alimentaires reçus en cadeau. Certaines familles bénéficient d'actions de solidarité de la part d'associations caritatives qui les approvisionnent en produits de première nécessité et notamment de produits alimentaires ou de repas. Ces produits sont pris en compte dans la consommation non-monnaire qui fera l'objet d'une étude spécifique. ■

Graph.6 - POSTE DE DÉPENSES PAR NIVEAU DE RESSOURCES

Ressources inférieures à 160 000 F.CFP



Ressources égales ou supérieures à 720 000 F.CFP



- Alimentation
- Logement
- Transport
- Culture - Loisirs
- Hôtels - Cafés
- Remboursement emprunts
- Autres dépenses

Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.



DÉFINITIONS ET MÉTHODES

DÉFINITIONS

- **Le ménage** (ou ménage ordinaire par opposition à ménage collectif) est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans le même quartier), partageant les mêmes repas et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. Ils reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé Chef de Ménage. La notion de « chef de ménage » est déclarative et ne résulte pas d'un traitement spécifique a posteriori, reposant sur des critères socioéconomiques, comme il est procédé lors des recensements de la population. Le concept de ménage économique utilisé ici diffère de celui du recensement de la population.
 - **Les unités de consommation (UC)** sont déterminées à l'aide de pondérations affectées à chaque personne du ménage en fonction de ses caractéristiques propres. Selon l'échelle d'Oxford utilisée dans cette étude, les poids sont les suivants : 1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres membres adultes de plus de 15 ans et 0,5 pour les moins de 15 ans. Cette notion d'unité de consommation a pour but de rendre les ménages facilement comparables entre eux et permettre des comparaisons internationales.
 - **La dépense totale** des ménages s'entend comme une consommation marchande qui exclut a priori les biens, produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas à des dépenses réelles. Elle englobe toutes les sorties monétaires regroupées en 15 grandes divisions de dépenses selon la norme COICOP de l'ONU. Les achats à crédit de biens matériels sont enregistrés au comptant le jour de l'achat. Pour cette raison et afin d'éviter des doubles-comptes, seuls les intérêts sont comptabilisés. En revanche, les remboursements d'emprunts immobiliers sont intégralement enregistrés dans la dépense totale.
 - **Les dépenses de consommation** regroupent tous les achats de biens, produits et services destinés à la consommation des ménages (fonctions 01 à 12) ; les dépenses d'investissement en sont exclues.
 - **L'autoconsommation** est la consommation de denrées non achetées qui peuvent être produites par le ménage pour lui-même ou offertes au ménage. Elle correspond aux fruits et légumes récoltés ou cueillis ; animaux élevés pour leur viande ou leurs œufs ; poissons pêchés, gibier chassé ; prélèvements sur stock concernant les ménages qui ont un commerce ou une exploitation agricole ; cadeaux offerts aux ménages.
- Les produits autoconsommés sont considérés à la fois comme une dépense et une ressource pour le ménage et sont évalués au prix du marché au moment de l'enquête.
- **Les transferts en nature** désignent exclusivement les biens ou produits achetés par les ménages pour être offerts à d'autres ménages.
 - **Le seuil de pauvreté relative monétaire** correspond à la moitié du revenu médian par Unité de Consommation.

CHAMP DE L'ENQUÊTE

Étude réalisée par sondage auprès d'un échantillon de 3 792 logements de ménages résidant en Polynésie française.

Ces logements ont été tirés au sort dans la base du Recensement de la Population 2012, dans les vingt îles les plus peuplées.

À Tahiti et Moorea, le tirage au sort des logements a été effectué à deux degrés : tirage en premier lieu de 144 quartiers puis dans chacun d'eux, d'un nombre fixe de 8 logements pour la partie urbaine de Tahiti (communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea). Pour le reste de l'île et à Moorea, 96 quartiers répartis sur cette zone ont été tirés, puis dans chacun d'eux, 9 logements. Dans les autres archipels, le tirage aléatoire a été fait directement dans la base logement du recensement de 2012 pour les îles sélectionnées.

Zone d'étude (Strate)	Nombre de logements tirés	Nombre de ménages retenus (1)	Taux de sondage (2)
Tahiti - urbain	1 152	1 169	1 / 31
Îles Du Vent - rural	864	867	1 / 21
Îles Sous-Le-Vent	576	580	1 / 17
Îles Marquises	384	381	1 / 7
Îles Australes	384	377	1 / 5
Îles Tuamotu-Gambier	432	445	1 / 11
POLYNÉSIE FRANÇAISE	3 792	3 819	1 / 19

(1) Un logement peut abriter plusieurs ménages distincts.

(2) Il s'agit du nombre de logements enquêtés par rapport au nombre de résidences principales recensées au RP2012.

Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

PÉRIODE DE COLLECTE

La collecte des informations s'est déroulée sur une année entière du 3 novembre 2014 au 31 octobre 2015.

Une interruption de trois semaines a été opérée pour les fêtes de la fin de l'année 2014. Les dépenses concernant cette période ont été néanmoins enregistrées postérieurement.

MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte a été découpée en 16 périodes de trois semaines chacune, appelées « vagues ». À chaque vague, 237 familles différentes ont été visitées, cinq fois, pour enregistrer leurs dépenses passées (12 derniers mois) et présentes (durant 14 jours) sur l'ensemble des postes budgétaires. Chaque dossier d'enquête était composé de 23 questionnaires distincts.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

52 agents (contrôleurs, enquêteurs, opérateurs de saisie) ont été recrutés pour la collecte et la saisie des données de l'enquête. Les 14 équipes ont été encadrées par sept superviseurs, responsables de la collecte pour une zone géographique donnée.

LE TRANSPORT, deuxième poste de dépenses des familles

Les familles de Polynésie française ont dépensé près de 250 milliards de F.CFP en 2015. La répartition de leur budget entre les différents postes de dépenses place l'alimentation au premier rang, devant le transport et le logement.

En 2000, le montant des dépenses liées au logement dépassait celui des transports. Le nombre d'usagers des transports publics est en forte baisse, au profit des voitures particulières, dont les dépenses pèsent sur le budget des ménages.

Les inégalités entre familles riches et pauvres se sont accentuées depuis 2000, mais tendent à se stabiliser entre 2009 et 2015. La crise socio-économique a amplifié le phénomène de regroupement où cohabitent plusieurs générations et noyaux familiaux.■

289 000 F.CFP

c'est la dépense mensuelle moyenne d'une famille de Polynésie française.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF